



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **1<sup>er</sup> avril 2026 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la dérogation mineure suivante:

1.	Numéro de cadastre :	4 867 442, 4 867 443
2026-011	Numéro d'immeuble :	Chemin Boulanger, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>1. Autoriser une emprise minimale de rue locale de 11.50 mètres au lieu de 15 mètres, comme indiqué au <i>Règlement de lotissement 116-2, section 1.9, chapitre 3.</i></p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/wp-content/uploads/2026/03/Document-presentation-DM-Boulanger.pdf">https://sutton.ca/wp-content/uploads/2026/03/Document-presentation-DM-Boulanger.pdf</a></p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ à Sutton, Québec, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an 2026.**

**Geneviève Bonnichon**, LL.B, notaire  
Greffière et directrice des affaires juridiques